

LES MARCHES DU COURRIER, DU COLIS ET DES ACTIVITES CONNEXES EN FRANCE

ANNEE 2019

OBSERVATOIRE DU COURRIER ET DU COLIS

22 octobre 2020

Sommaire

Remarques générales	3
Ruptures de séries	3
Synthèse	4
Partie 1 – Panorama des marchés en 2019	7
1. Les envois de correspondance distribués en France	7
1.1. Les envois de correspondance par niveau d'urgence et poids, hors plis remis contre signature	7
1.2. La publicité adressée et les autres envois de correspondance	9
1.3. Le trafic égrené et le trafic industriel	11
1.4. Les envois de correspondance remis contre signature	13
2. Les colis distribués en France	15
3. L'activité internationale : import et export	17
3.1. Le marché international	17
3.2. Focus sur l'export	18
3.3. Focus sur l'import	20
4. La presse	22
4.1. La presse distribuée par portage	22
4.2. La presse distribuée par circuit postal	23
5. La publicité non adressée	25
Partie 2 – Investissements et emploi des activités postales	26
1. Les investissements	26
2. L'emploi	28
Annexe : définitions des différents segments de marché	29
1.1. Envois de correspondance	29
1.2. Colis	29
1.3. Distribution de la presse aux abonnés	30
1.4. Publicité non adressée	30

Remarques générales

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes publie les résultats de l'enquête annuelle 2019 menée sur les marchés des activités postales et des activités connexes. Cette enquête est conduite auprès des opérateurs autorisés au 31 décembre 2019 et des opérateurs des marchés non soumis à autorisation pour la publicité non adressée.

En outre, le règlement n°2018/644 du Parlement européen et du Conseil relatif aux services de livraison transfrontière de colis a donné de nouvelles compétences aux Etats membres. Il permet, entre autres, la collecte d'informations à caractère statistique auprès des opérateurs lorsque ceux-ci emploient au moins 50 salariés ou qu'ils sont présents dans plus d'un Etat-membre. En conséquence, le périmètre de certains indicateurs présents dans cette publication a évolué. Auparavant présentés sur le seul champ des opérateurs autorisés au titre de la distribution de courrier, les indicateurs incluent désormais également l'activité des opérateurs de colis. Cette modification de périmètre concerne :

- Les flux et revenu issus de la distribution de colis domestiques (c'est-à-dire en provenance et distribués en France), importés et exportés, quelle que soit la nature du colis (colis ordinaire, remis contre signature, express, petits paquets) ;
- Le nombre de salariés employés par les opérateurs ;
- Les investissements réalisés par ces opérateurs.

Afin de suivre l'évolution de ces indicateurs à périmètre constant, un historique de deux ans est publié.

Cette étude mentionne également les flux de presse distribués par portage. Les données quantitatives présentées sont issues de l'observatoire de l'Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias (ACPM – ex OJD).

L'ensemble des données présentées sont disponibles en open data sur la plateforme ouverte des données publiques françaises : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/observatoire-du-courrier-et-du-colis/>. En particulier, les indicateurs relatifs au marché du colis sont disponibles sur l'ancien périmètre (opérateurs autorisés) jusqu'en 2018 et sur le nouveau périmètre (opérateurs autorisés et opérateurs de colis) à partir de 2017.

Ruptures de séries

- En 2019, en raison de l'élargissement du périmètre des opérateurs interrogés (voir ci-dessus), les indicateurs de colis, d'emploi et d'investissements font l'objet d'un changement de périmètre. Afin d'éviter une rupture de séries sur les années récentes, les données sont présentées à périmètre constant, c'est-à-dire sur le champ des opérateurs autorisés et des opérateurs de colis sur la période allant de 2017 à 2019.
- En 2017, une meilleure prise en compte des colis contenant des petits objets (ou petits paquets) a entraîné une réaffectation d'une partie de ces objets et des revenus associés des envois de correspondance vers les colis. Cette réaffectation concerne les petits paquets importés et exportés. Cette modification de périmètre a principalement conduit à un transfert de flux et de revenus des rubriques « envois de correspondance » vers les rubriques « colis ». Afin d'éviter une rupture de séries sur les années récentes, les données sont présentées à périmètre constant, c'est-à-dire après réaffectation de ces petits paquets sur la période allant de 2014 à 2019.

Synthèse

En 2019, les services postaux représentent 11,1 milliards d'objets adressés en 2019 en France et à l'étranger (plis, colis, presse par circuit postal), pour un revenu de 15,0 milliards d'euros hors taxes. La contraction du volume total d'objets se poursuit (-5,6% en un an). Elle provient de la contraction structurelle des flux de courrier adressé et de la distribution de presse par circuit postal. En revanche, les flux de colis distribués en France et exportés (1,3 milliard d'objets) continuent de progresser à un rythme soutenu (+6,6% en un an).

Les revenus associés à l'activité postale se stabilisent (+0,1% en un an en 2019), après une croissance significative en 2018 (+4,2% en un an). En 2019, la croissance du revenu généré par la distribution de colis (+4,3% en un an) compense totalement la contraction du revenu issu de la distribution de courrier (-3,8%) et celle de la distribution de presse aux abonnés (-5,5%).

En volume comme en revenu, le marché du courrier adressé distribué en France ou exporté poursuit son recul structurel.

Les flux d'envois de correspondance distribués en France (y compris les plis remis contre signature) se contractent pour la douzième année consécutive, à un rythme compris entre -6 et -9% depuis 2015 (-6,9% en 2019). Cette contraction touche tous les types de courrier (plis prioritaires, urgents ou économiques, courrier égrené ou envois en nombre, plis remis contre signature). En 2019, le courrier industriel, c'est-à-dire celui qui fait l'objet d'envois en nombre, est le plus fortement impacté par la baisse du trafic et notamment les flux de publicité adressée (-8,5%). Le volume de courrier égrené diminue également fortement en 2019 (-8,2% en un an), mais à un rythme contenu par rapport à 2018 (-15,7%), partiellement soutenu par la distribution de plis pour la tenue des élections européennes. La diminution du revenu afférent aux envois de correspondance distribués en France (-3,7% en 2019), près de deux fois inférieure à celle du trafic, est notamment contenue par les accroissements tarifaires qui touchent pratiquement tous les types de courrier.

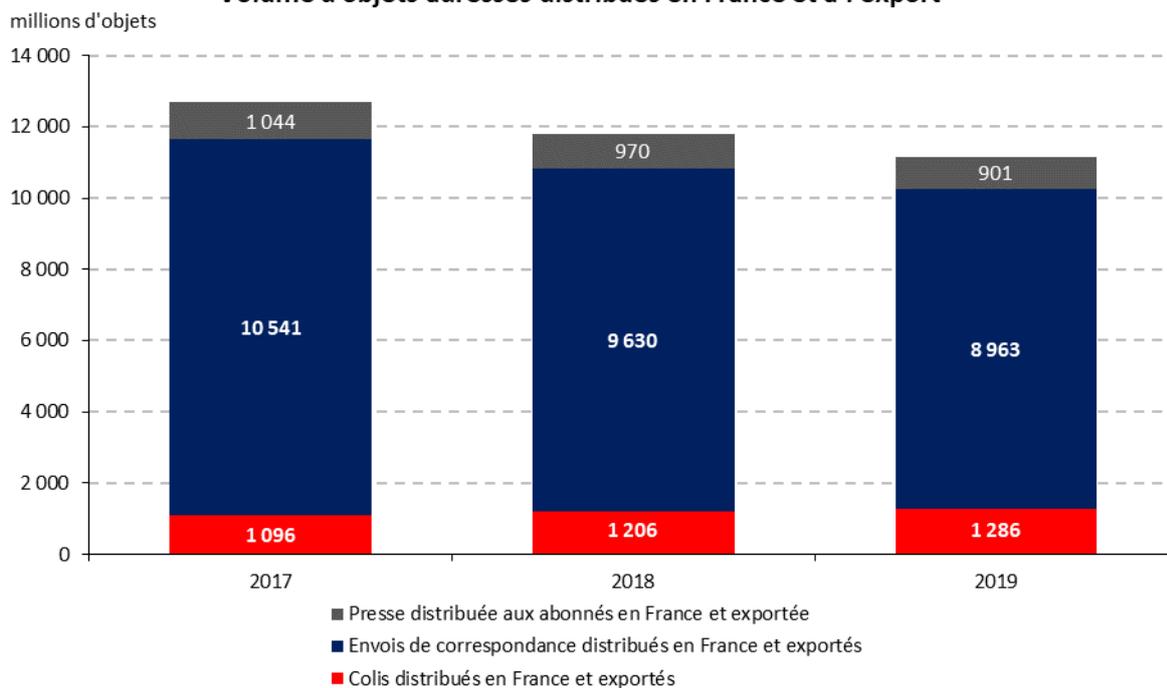
Le marché de la distribution de colis continue de progresser, notamment la distribution de colis domestiques.

Le nombre de colis distribués en France et exportés atteint 1,3 milliard, soit une croissance de +6,6% en un an. Cette hausse est principalement portée par la progression du nombre de colis domestiques (8,3% en un an), qui représentent 68% de l'ensemble des colis. Les flux de colis importés et exportés progressent également (resp. +2,6% et +5,2% en un an), mais dans une moindre mesure par rapport à l'année 2018. Le revenu associé à la distribution de colis (toutes destinations confondues) atteint 7,5 milliards d'euros (+4,3% en un an). Il représente plus de la moitié du revenu total issu de la distribution postale, contre seulement 11,5% des flux.

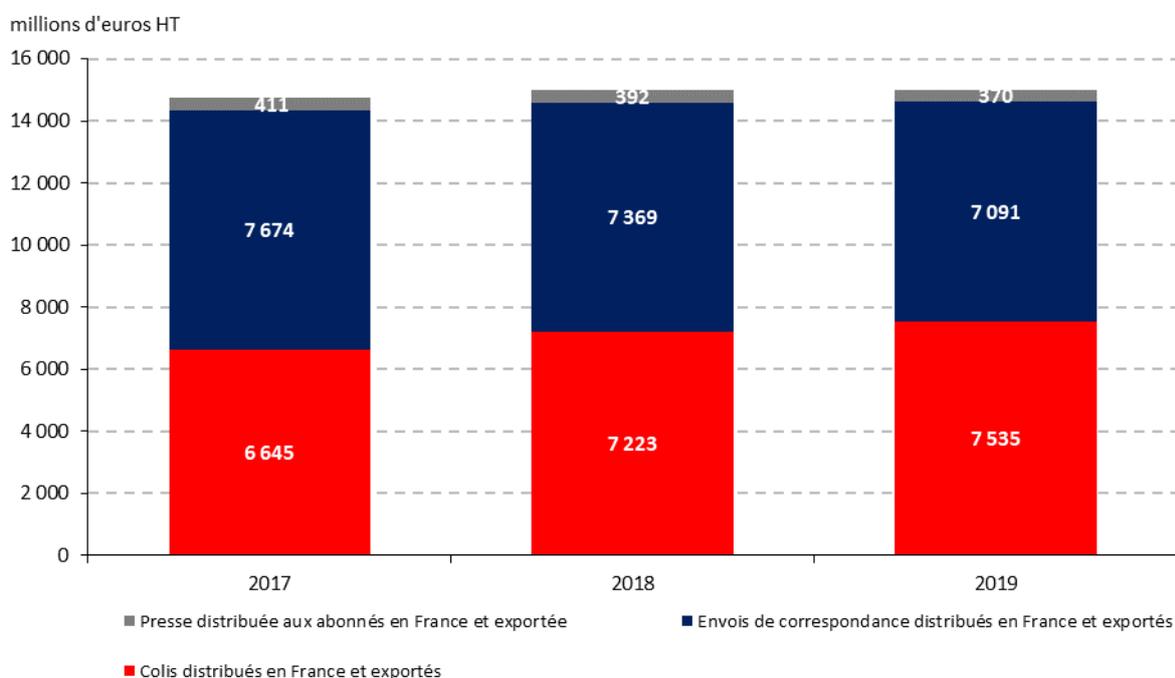
La presse distribuée aux abonnés par circuit postal ou par portage se contracte, quel que soit le mode de livraison.

Quel que soit le mode de distribution de la presse (portage ou circuit postal), le nombre de titres distribués décroît : -4,6% en un an s'agissant du portage, -7,1% concernant la distribution par circuit postal. Le revenu associé à la distribution de presse par circuit postal diminue dans une moindre mesure (-5,7% en 2019).

Volume d'objets adressés distribués en France et à l'export



Revenu des objets adressés distribués en France et à l'export



Les volumes

Activités postales et marchés connexes de distribution - Volumes des envois

en millions d'objets	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Objets distribués en France						
Envois de correspondance (y compris remis contre signature)	11 570	10 922	10 258	9 360	8 716	-6,9%
Colis	nd	nd	1 035	1 139	1 215	6,6%
Distribution postale de la presse aux abonnés	1 171	1 115	1 030	956	888	-7,1%
Total des objets adressés distribués en France	nd	nd	12 323	11 455	10 818	-5,6%
Objets exportés						
Envois de correspondance	280	292	282	270	247	-8,5%
Colis	nd	nd	61	67	71	5,7%
Presse	17	15	15	14	13	-2,3%
Total des objets adressés Export	nd	nd	358	351	331	-5,6%
Total du marché des objets adressés	nd	nd	12 680	11 806	11 149	-5,6%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

L'import est inclus dans l'ensemble des envois de correspondance (y compris remis contre signature), colis, presse et publicité non adressée.

Les colis comprennent les colis ordinaires, les colis express et les petits paquets

Activités postales et marchés connexes de distribution - Volumes des envois

en millions d'objets	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Total publicité non adressée	21 537	21 565	21 285	21 121	20 201	-4,4%
Total de presse portée*	1 052	1 067	1 038	1 005	959	-4,6%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* Source : ACPM, Observatoire de la presse – Portage de presse payante grand public

Les revenus

Activités postales et marchés connexes de distribution - Revenus des envois

en millions d'euros HT	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Objets distribués en France						
Envois de correspondance (y compris remis contre signature)	7 828	7 574	7 368	7 075	6 812	-3,7%
Colis	nd	nd	5 492	6 008	6 310	5,0%
Distribution postale de la presse aux abonnés	432	410	393	375	354	-5,7%
Total des objets adressés distribués en France	nd	nd	13 253	13 458	13 475	0,1%
Objets exportés						
Envois de correspondance	303	305	306	295	279	-5,3%
Colis	nd	nd	1 153	1 215	1 225	0,8%
Presse	18	18	17	17	16	-2,2%
Total des objets adressés Export	nd	nd	1 477	1 526	1 521	-0,4%
Total du marché des objets adressés	nd	nd	14 730	14 984	14 996	0,1%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

L'import est inclus dans l'ensemble des envois de correspondance (y compris remis contre signature), colis, presse et publicité non adressée.

Les colis comprennent les colis ordinaires, les colis express et les petits paquets

Activités postales et marchés connexes de distribution - Revenus des envois

en millions d'euros HT	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Total publicité non adressée	671	676	699	697	671	-3,7%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

Partie 1 – Panorama des marchés en 2019

1. Les envois de correspondance distribués en France

Le marché des envois de correspondance, y compris remis contre signature, se contracte pour la douzième année consécutive. En volume, après un recul modéré entre 2008 et 2012 (-3 à -4% par an), la chute du trafic est plus soutenue depuis 2013 (-6,5% par an en moyenne). L'année 2019 ne fait pas figure d'exception : le repli s'établit à -6,9% en un an, mais est toutefois inférieur à celui observé en 2018 (-8,8%). La contraction du revenu associé est similaire à celle de 2018 (-4% environ par an pour chacune des deux années) et reste inférieure à celle des volumes : l'augmentation tarifaire moyenne de l'ensemble des produits du service universel (+5,0% en 2019¹, identique à 2018) tempère la baisse du revenu. Au total, 8,7 milliards d'objets ont été distribués en France en 2019, pour un revenu de 6,8 milliards d'euros.

Envois de correspondance et remis contre signature - Volumes en millions d'objets	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Envois de correspondance remis contre signature	211	216	214	210	206	-1,9%
Envois de correspondance hors remis contre signature	11 358	10 706	10 044	9 150	8 510	-7,0%
Total envois de correspondance (y. c. remis contre signature)	11 570	10 922	10 258	9 360	8 716	-6,9%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

Envois de correspondance et remis contre signature - Revenus millions d'euros HT	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Envois de correspondance remis contre signature	1 018	1 054	1 045	1 012	1 014	0,2%
Envois de correspondance hors remis contre signature	6 810	6 520	6 323	6 063	5 799	-4,4%
Revenu des envois de correspondance (y. c. remis contre signature)	7 828	7 574	7 368	7 075	6 812	-3,7%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

Dans les paragraphes suivants et dans le reste de la publication sauf mention contraire, les envois de correspondance analysés sont hors ceux remis contre signature.

1.1. Les envois de correspondance par niveau d'urgence et poids, hors plis remis contre signature

Le délai d'acheminement est un critère qui permet de segmenter le marché des envois de correspondance, notamment parce qu'il répond à des logiques concurrentielles et tarifaires différentes.

Le marché est structuré en trois niveaux d'urgence qui dépendent du délai d'acheminement : les envois prioritaires (ou urgents) correspondent à un délai de distribution en J+1 ; le trafic rapide correspond à un délai de distribution en J+2 ; le trafic non urgent (ou économique) correspond à un délai de distribution d'au moins J+3. À chacun de ces niveaux d'urgence correspond un tarif spécifique.

Au 1^{er} octobre 2011, La Poste a créé la « Lettre Verte » (J+2), ce qui a modifié la structure de répartition des niveaux d'urgence au cours des dernières années. Ainsi, les envois rapides ont augmenté, en niveau et en proportion du total des envois de correspondance entre 2012 et 2016 au détriment des envois urgents. En 2017 et 2018, la tendance s'est inversée : le volume des envois rapides a diminué, à l'instar des plis urgents et économiques. Néanmoins le rythme de contraction étant inférieur à celui des autres courriers, leur proportion dans le nombre total d'envois de correspondance a continué de

¹ L'encadrement tarifaire prévoit une augmentation annuelle moyenne des tarifs du service universel de 5%. Voir [Décision n°2018-0826](#) de l'Arcep en date du 10 juillet 2018 sur le dossier tarifaire de La Poste.

progresser. Cette tendance ne se confirme pas en 2019. En effet, en raison du recul important du volume des envois de correspondance distribué en J+2 (-8,3% en un an), sa proportion diminue légèrement pour la première fois (-0,3 point en un an) et s'établit à 21,6%. Par ailleurs, alors que l'on observait un repli d'environ 21% par an entre 2011 et 2016, le volume des envois affranchis au tarif urgent diminue d'environ -13% par an ces trois dernières années (-11,4% en 2019). La part des envois affranchis en J+1 représente ainsi moins de 10% du total des envois de correspondance distribués en France depuis 2018. Le volume d'envois de correspondance affranchis au tarif économique représente près de 70% du courrier distribué en France, soit près de 6 milliards d'objets.

Quelle que soit la tarification, le volume des envois de correspondance diminue structurellement, notamment en raison de la dématérialisation des correspondances.

Le revenu associé à ces envois de correspondance suit la tendance baissière des volumes, quel que soit le niveau d'urgence du courrier. Toutefois, en raison des augmentations tarifaires intervenues en 2019, la contraction (-4,4% en un an) est environ deux fois moins élevée que celle du volume.

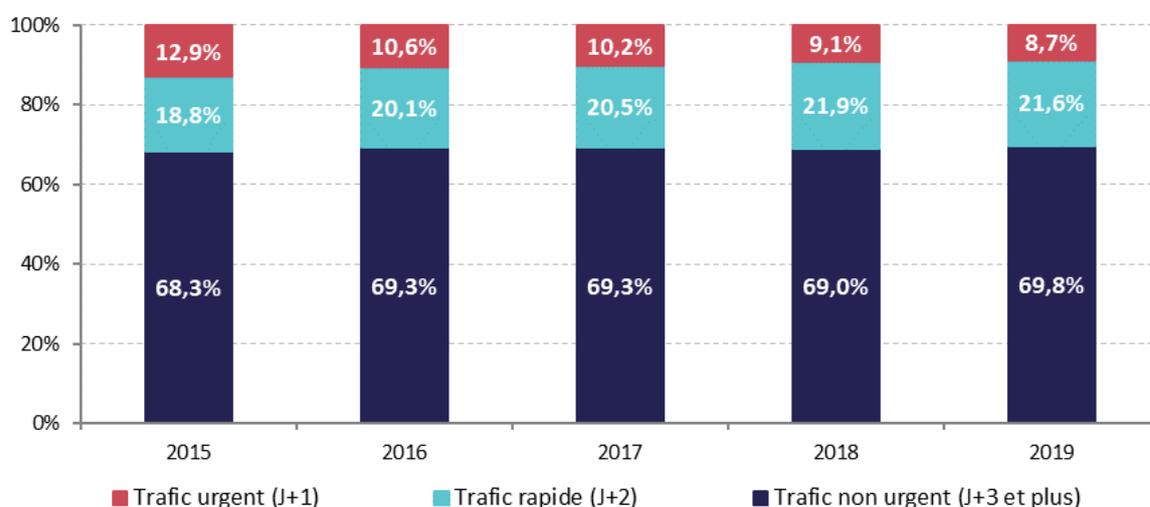
Répartition des envois de correspondance selon l'urgence en millions d'objets	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Trafic urgent (J+1)	1 463	1 136	1 024	834	739	-11,4%
Trafic rapide (J+2)	2 135	2 149	2 055	2 001	1 835	-8,3%
Trafic non urgent (J+3 et plus)	7 759	7 420	6 964	6 314	5 936	-6,0%
Total des envois de correspondance distribués en France*	11 358	10 705	10 044	9 150	8 509	-7,0%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales
* non compris les envois de correspondance remis contre signature

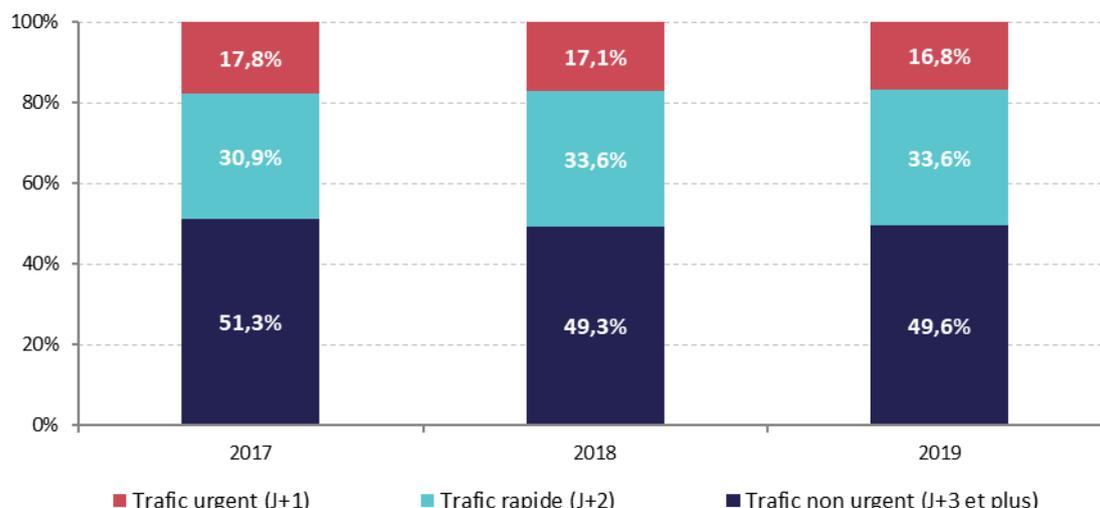
Répartition des revenus de correspondance selon l'urgence en millions d'euros HT	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Trafic urgent (J+1)			1 126	1 038	974	-6,2%
Trafic rapide (J+2)			1 956	2 037	1 951	-4,2%
Trafic non urgent (J+3 et plus)			3 241	2 988	2 874	-3,8%
Revenus des envois de correspondance distribués en France*			6 323	6 062	5 798	-4,4%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales
* non compris les envois de correspondance remis contre signature

Répartition des envois de correspondance en fonction du niveau d'urgence



Répartition des revenus de correspondance en fonction du niveau d'urgence



1.2. La publicité adressée et les autres envois de correspondance

La publicité adressée a généré, en 2019, 2,4 milliards d'envois, soit un peu moins de 30% du volume total des envois de correspondance. Ce type de courrier diminue pour la treizième année consécutive à un rythme compris entre 7 et 9% depuis trois ans (-8,5% en un an en 2019). Le revenu afférent connaît une diminution similaire (-8,2% en un an), notamment en raison d'une augmentation tarifaire contenue de ce type d'envoi.

Depuis 2014, le recul du nombre d'envois de correspondance hors publicité adressée tend à s'accélérer chaque année à l'exception des années 2017 et 2019, années de distribution de courrier électoral pour la tenue d'élections (présidentielles et législatives en 2017, européennes en 2019). En conséquence, hors calendrier électoral, la substitution vers les échanges dématérialisés semble s'accélérer d'année en année. En 2019, ces flux reculent de 6,4% en un an, contre -9,7% en 2018.

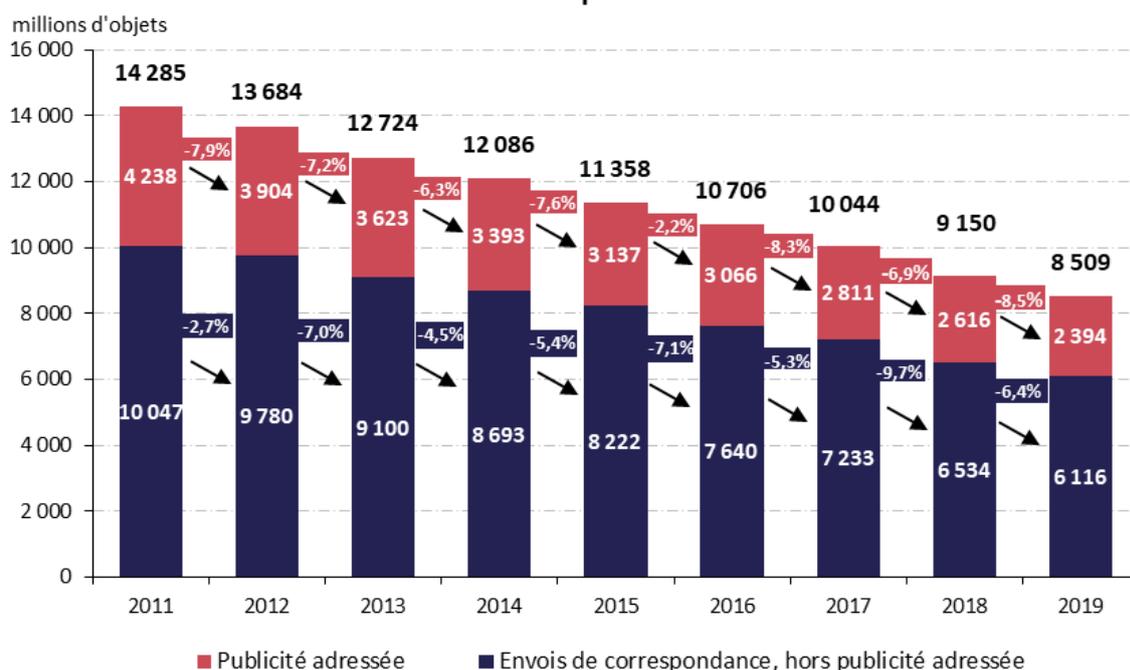
Ce mouvement structurel impacte également le revenu, mais dans une moindre mesure (-3,6% en 2019) en raison des hausses tarifaires. Depuis 2015, ces augmentations tarifaires permettent de compenser partiellement la perte des revenus. Au global, ces envois représentent 6,1 milliards d'objets en volume pour 4,9 milliards d'euros de revenu en 2019.

Volumes en millions d'objets	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Publicité adressée	3 137	3 066	2 811	2 616	2 394	-8,5%
Envois de correspondance, hors publicité adressée	8 222	7 640	7 233	6 534	6 116	-6,4%
Total des envois de correspondance*	11 358	10 706	10 044	9 150	8 509	-7,0%
Part de la publicité adressée	27,6%	28,6%	28,0%	28,6%	28,1%	-0,5 Point

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* non compris les envois de correspondance remis contre signature

Volume des envois de correspondance distribués en France



Revenus

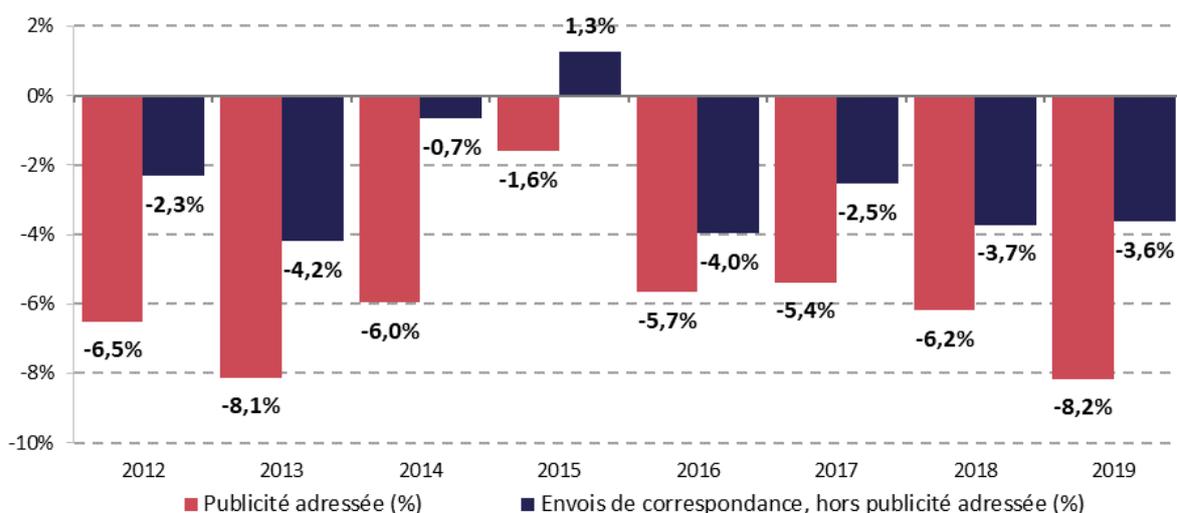
en millions d'euros HT

	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Publicité adressée	1 154	1 089	1 030	967	888	-8,2%
Envois de correspondance, hors publicité adressée	5 656	5 431	5 293	5 096	4 911	-3,6%
Revenus des envois de correspondance*	6 810	6 520	6 323	6 063	5 798	-4,4%
Part de la publicité adressée	17,0%	16,7%	16,3%	15,9%	15,3%	-0,6 Point

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* non compris les envois de correspondance remis contre signature

Évolution du revenu des envois de correspondance Publicité adressée vs. autres envois de correspondance



1.3. Le trafic égrené et le trafic industriel

Le recul du trafic égrené se poursuit en 2019 (-8,2% en un an), mais dans une moindre mesure par rapport à 2018 (-15,7% en un an), notamment en raison de l'envoi de courriers électoraux à l'occasion des élections européennes. En particulier, le volume du courrier égrené des entreprises diminue de -5,4% en 2019, après un recul de plus de 20% en 2018. En conséquence, la proportion de courrier provenant des entreprises au sein du trafic égrené progresse de près de deux points en 2019 et s'établit à 59,9%.

Le repli du trafic égrené est ainsi majoritairement porté (à plus de 60%) par la diminution du volume du courrier égrené des particuliers et des petits professionnels (-12,1% en un an), un rythme qui s'est encore accru par rapport aux deux années précédentes (-8% environ par an en 2017 et 2018).

La hausse des tarifs étant plus importante sur le segment du courrier égrené², le revenu associé au trafic égrené diminue dans des proportions modérées (-4,4% en un an) par rapport aux volumes (-8,2%). Néanmoins, ces hausses de prix ne permettent pas de compenser totalement la forte baisse des volumes. Depuis 2012, le revenu moyen par objet égrené n'a cessé de progresser au rythme de 7% par an en moyenne. Il s'établit à 1,19€ HT en 2019, et a été multiplié par 1,6 au cours des sept dernières années.

Le recul structurel du trafic industriel (envois en nombre supérieurs à 100 objets) se poursuit en 2019 avec une contraction sensiblement supérieure à la baisse annuelle moyenne des sept années précédentes (-6,4% en 2019 contre -5% en moyenne entre 2013 et 2018). Au sein du trafic industriel, le volume de publicité adressée diminue en 2019 à un rythme supérieur à celui du courrier de gestion (resp. -8,5% et -5%). En conséquence, la proportion de ce dernier progresse de 0,9 point en un an pour atteindre 59,2%.

Le trafic industriel est nettement moins impacté par les hausses tarifaires que le courrier égrené en 2019. En effet, le tarif du trafic industriel a augmenté, en moyenne, de 1,8% s'agissant du marketing direct et de 2,3% en ce qui concerne les autres envois de correspondance. De ce fait, la contraction des revenus provenant de la distribution de trafic industriel se fait pratiquement au rythme du volume (-8,2% en un an pour le marketing direct, -2,2% en ce qui concerne les autres envois de correspondance). En outre, du fait de la décruée plus rapide du revenu de publicité adressée, la part du marketing direct dans les revenus issus du trafic industriel diminue de 1,4 point en un an, et s'établit à 33,5% en 2019.

Répartition des envois de correspondance (domestique et import)	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
<i>Volumes en millions d'objets</i>						
Trafic "égrené" déposé chez l'opérateur de distribution	4 007	3 478	3 412	2 876	2 640	-8,2%
dont courrier égrené des entreprises	2 425	2 055	2 105	1 672	1 581	-5,4%
dont courrier égrené des particuliers et petits professionn	1 582	1 422	1 307	1 204	1 058	-12,1%
Trafic industriel (envois en nombre > 100 envois)	7 350	7 227	6 632	6 274	5 870	-6,4%
dont publicité adressée	3 137	3 066	2 811	2 616	2 394	-8,5%
dont autres envois de correspondance	4 213	4 160	3 821	3 658	3 476	-5,0%
<i>Part de la publicité adressée dans le trafic industriel</i>	42,7%	42,4%	42,4%	41,7%	40,8%	-0,9 Point
Total des envois de correspondance distribués en France*	11 358	10 706	10 044	9 150	8 510	-7,0%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* non compris les envois de correspondance remis contre signature

² Voir [Décision n°2018-0826](#) de l'Arcep en date du 10 juillet 2018 sur le dossier tarifaire de La Poste.

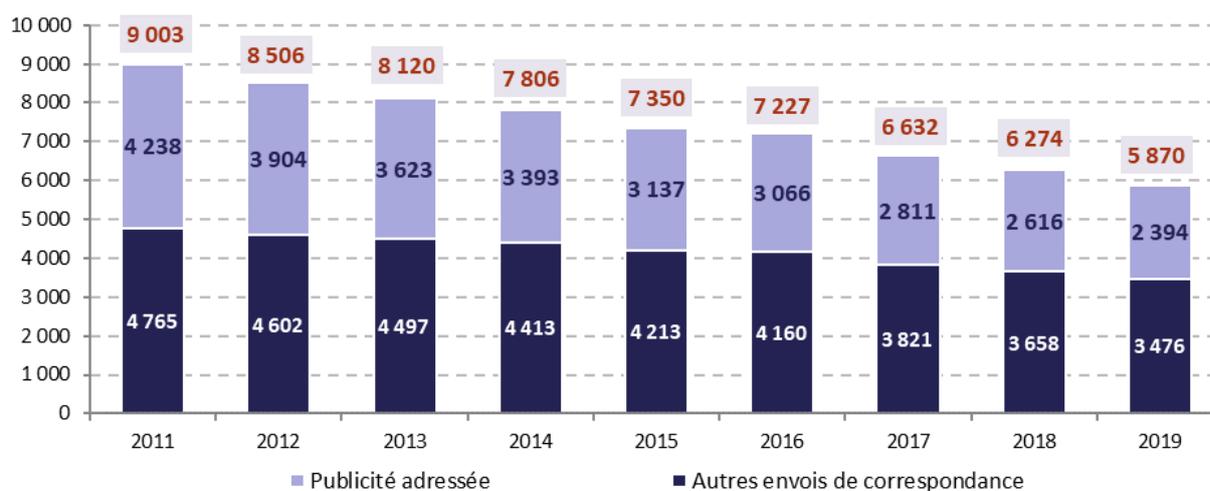
Répartition des envois de correspondance (domestique et import) Revenus en millions d'euros HT	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Trafic "égrené" déposé chez l'opérateur de distribution	3 723	3 494	3 431	3 293	3 148	-4,4%
Trafic industriel (envois en nombre > 100 envois)	3 085	3 025	2 891	2 769	2 651	-4,3%
dont publicité adressée	1 154	1 089	1 030	967	888	-8,2%
dont autres envois de correspondance	1 931	1 936	1 861	1 802	1 763	-2,2%
<i>Part de la publicité adressée dans le trafic industriel</i>	37,4%	36,0%	35,6%	34,9%	33,5%	-1,4 Point
Total des envois de correspondance distribués en France*	6 810	6 520	6 323	6 063	5 799	-4,4%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* non compris les envois de correspondance remis contre signature

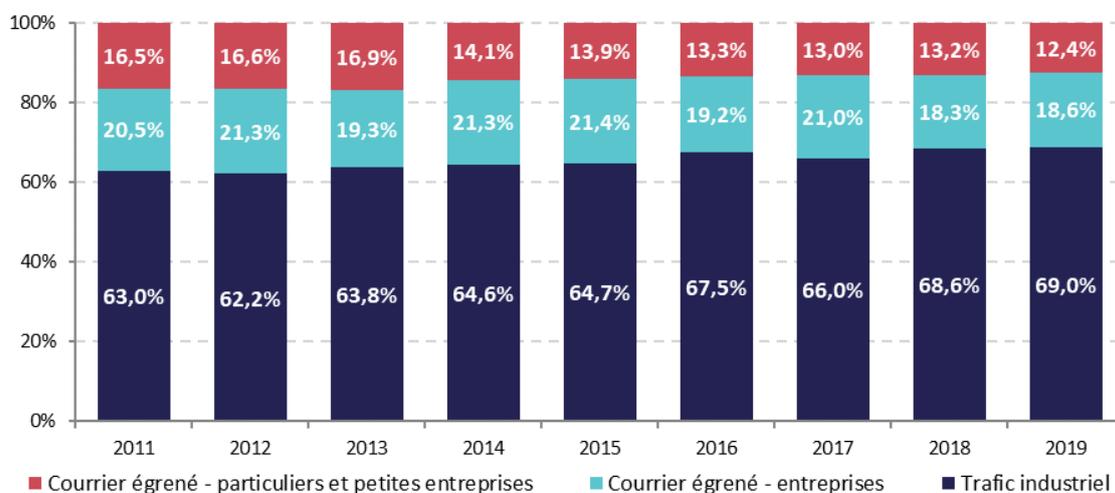
Évolution du trafic industriel

millions d'objets

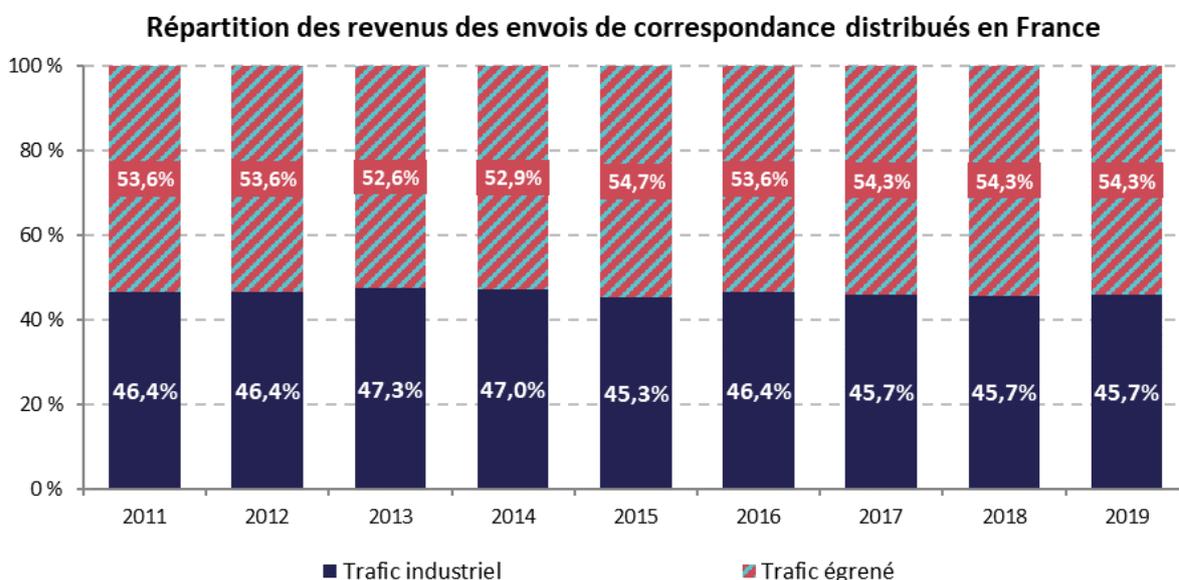


En volume, le déclin plus important du courrier égrené particuliers et petites entreprises en comparaison des envois industriels et du courrier égrené des entreprises entraîne une évolution significative de la répartition des différents flux dans l'ensemble des plis distribués en France. Ainsi, la proportion du courrier égrené des particuliers et petites entreprises diminue de 0,8 point en un an et s'établit à 12,4%, au profit des autres catégories de courrier.

Répartition des volumes des envois de correspondance distribués en France



En termes de répartition des revenus, la part du trafic industriel se stabilise à 45,7% du revenu total issu des envois de correspondance pour la troisième année consécutive.



1.4. Les envois de correspondance remis contre signature

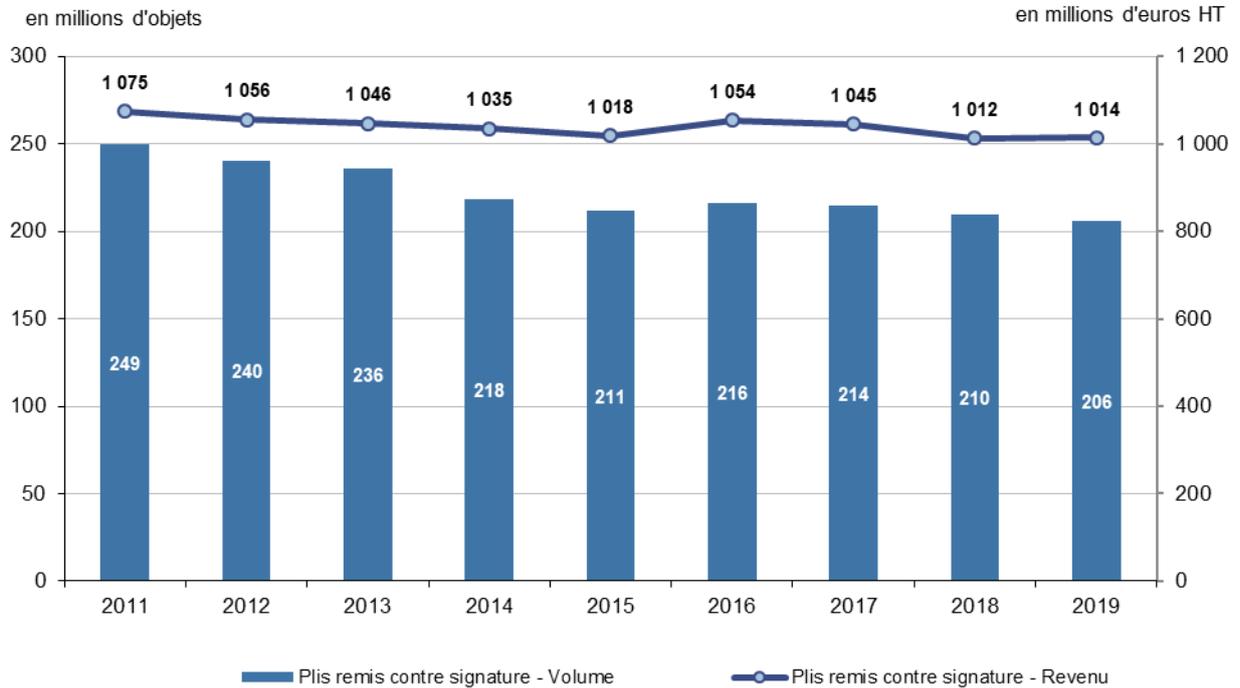
A l'exception de l'année 2016 où le trafic avait augmenté, le volume de courrier remis contre signature connaît un recul structurel depuis 2012. L'année 2019 ne déroge pas à cette règle, avec une baisse de -1,9% en un an, soit 206 millions de courriers remis contre signature distribués. En revanche, Le revenu lié à ces envois se stabilise en 2019 (+0,2% en un an), après un recul significatif l'année précédente (-3,2%). La hausse du tarif de la lettre recommandée (+2,1% en 2019³) explique en partie cette stabilité. Ainsi, le revenu moyen par envoi atteint 4,93€ HT (+2,1% en un an).

Envois de correspondance remis contre signature	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Volume en millions d'objets	211	216	214	210	206	-1,9%
Revenus en millions d'euros HT	1 018	1 054	1 045	1 012	1 014	0,2%

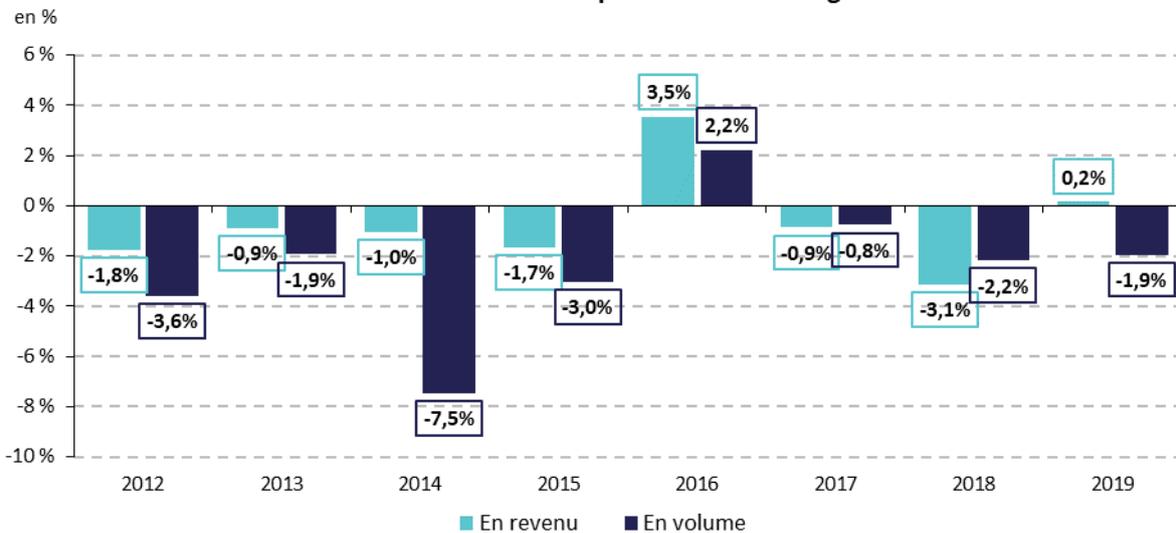
Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

³ Voir [Décision n°2018-0826](#) de l'Arcep en date du 10 juillet 2018 sur le dossier tarifaire de La Poste.

Evolution des plis remis contre signature



Evolution annuelle des plis remis contre signature



2. Les colis distribués en France

Evolution du périmètre de comptabilisation des colis

Le règlement n°2018/644 du Parlement européen a donné de nouvelles compétences aux Etats membres. En particulier, il permet la collecte d'informations à caractère statistique lorsque les opérateurs de colis emploient au moins 50 salariés ou qu'ils sont présents dans plus d'un Etat-membre. En conséquence, le champ des indicateurs ci-après a évolué. Il incluait auparavant les indicateurs de volumes et de revenus provenant de la distribution de colis des seuls opérateurs autorisés par l'Arcep au titre de la distribution de courrier. Il inclut désormais, en supplément, ceux des opérateurs de colis de plus de 50 salariés, quel que soit le type de colis (ordinaire, express, petit paquet). Afin de suivre l'évolution de ces indicateurs dans le temps, un historique de deux ans est également disponible.

Depuis 2017, le nombre de colis distribués en France (colis ordinaires, colis express et petits paquets) dépasse le milliard et continue de progresser d'année en année. En 2019, leur nombre s'élève à 1,2 milliard, en croissance de +6,6% en un an. La croissance est principalement portée par celle des colis domestiques (en provenance et distribués en France), dont le nombre progresse d'environ +65 millions en 2019, contre +50 millions en 2018. Le nombre de colis importés augmente quant à lui de +2,6% en 2019, soit une progression contenue par rapport à 2018 (+20,0%). Les années précédentes, le volume de petits paquets importés, notamment en provenance d'Asie, avait majoritairement contribué à l'augmentation élevée du nombre de colis distribués en France en provenance de l'étranger.

Le revenu associé à la distribution de colis atteint 6,3 milliards d'euros HT. Il progresse à un rythme similaire à celui du nombre de colis distribués (+5,0% en 2019 après +10% environ en 2018). La croissance du revenu global est soutenue par l'augmentation du revenu provenant de l'acheminement des colis domestiques (+6,1% en un an), qui représente 80% de l'ensemble du revenu généré par la distribution de colis en France.

Colis - Volumes en millions d'objets	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Ensemble des colis*	1 035	1 139	1 215	6,6%
dont colis domestiques	762	812	879	8,3%
dont colis importés	273	327	336	2,6%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* Colis ordinaires, colis express et petits paquets

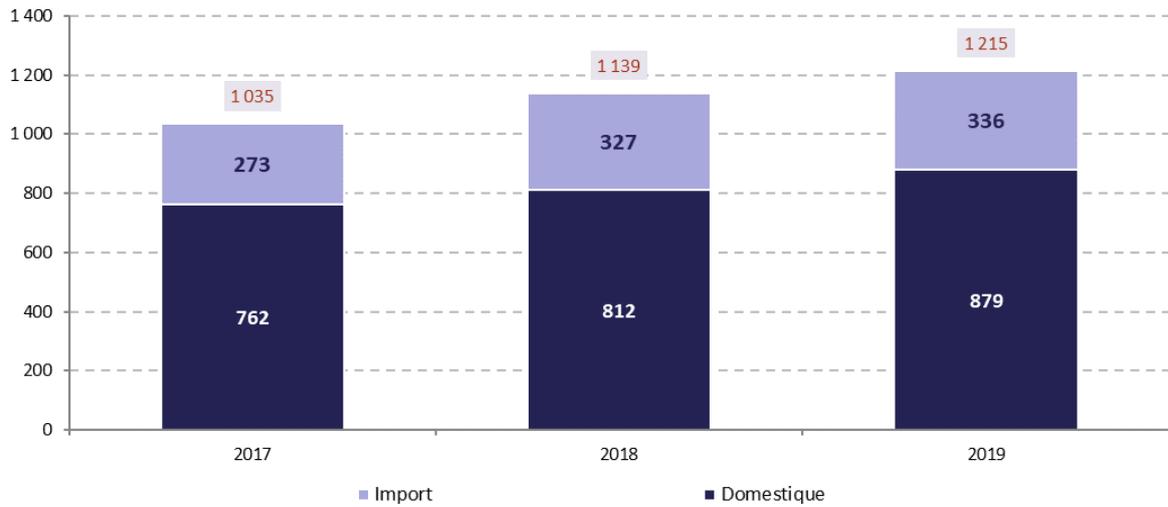
Colis - Revenus en millions d'euros HT	2 017	2 018	2 019	Evolution 2018-2019
Ensemble des colis*	5 492	6 008	6 310	5,0%
dont colis domestique	4 497	4 749	5 040	6,1%
dont colis importés	995	1 260	1 270	0,8%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* Colis ordinaires, colis express et petits paquets

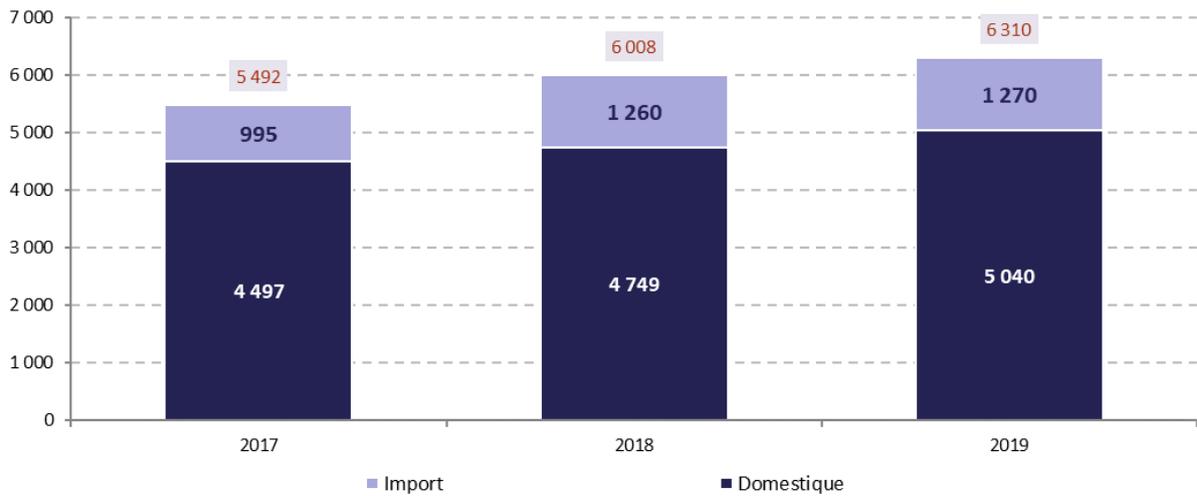
Volume Evolution du marché du colis - domestique et import

millions d'objets



Revenu Evolution du marché du colis - domestique et import

millions d'euros



3. L'activité internationale : import et export

3.1. Le marché international

Evolution du périmètre de comptabilisation des colis

Le règlement n°2018/644 du Parlement européen a donné de nouvelles compétences aux Etats membres. En particulier, il permet la collecte d'informations à caractère statistique lorsque les opérateurs de colis emploient au moins 50 salariés ou qu'ils sont présents dans plus d'un Etat-membre. En conséquence, le champ des indicateurs ci-après a évolué. Il incluait auparavant les indicateurs de volumes et de revenus provenant de la distribution de colis des seuls opérateurs autorisés par l'Arcep au titre de la distribution de courrier. Il inclut désormais, en supplément, ceux des opérateurs de colis de plus de 50 salariés ou établis dans plus d'un Etat membre, quel que soit le type de colis (ordinaire, remis contre signature, express, petit paquet). Afin de suivre l'évolution de ces indicateurs dans le temps, un historique de deux ans est également disponible.

a) L'ensemble du marché français

Le nombre d'objets envoyés ou en provenance des pays étrangers (import et export) s'élève à environ 900 millions d'objets pour la troisième année consécutive. En 2019, le volume d'objets diminue (-3,1% en un an), quelle que ce soit la destination de l'envoi. D'une part, les flux d'objets destinés à l'export diminuent pour la deuxième année consécutive (-5,6% en un an) et à un rythme supérieur à celui observé en 2018 (-2,0% en un an). D'autre part, le volume d'objets importés recule en 2019 (-1,5% en un an), après une année de croissance significative (+7,5% en 2018). Ce dernier est majoritaire avec près de 63% du trafic international en 2019, soit +1 point en un an.

Les revenus issus du trafic international se stabilisent en 2019 (+0,4%) après une augmentation significative en 2018. Les revenus associés à l'import augmentent légèrement (+1,3% en un an) tandis que ceux associés à l'export tendent à se stabiliser (-0,4% en un an).

Trafic international - Volumes en millions d'objets	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Export	358	351	331	-5,6%
Import	532	571	563	-1,5%
Total trafic international*	889	922	894	-3,1%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

*Inclut les envois de correspondance, les envois remis contre signature, la presse et l'ensemble des colis

Trafic international - Revenus en millions d'euros HT	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Export	1 477	1 526	1 521	-0,4%
Import	1 117	1 382	1 399	1,3%
Total trafic international*	2 593	2 908	2 920	0,4%

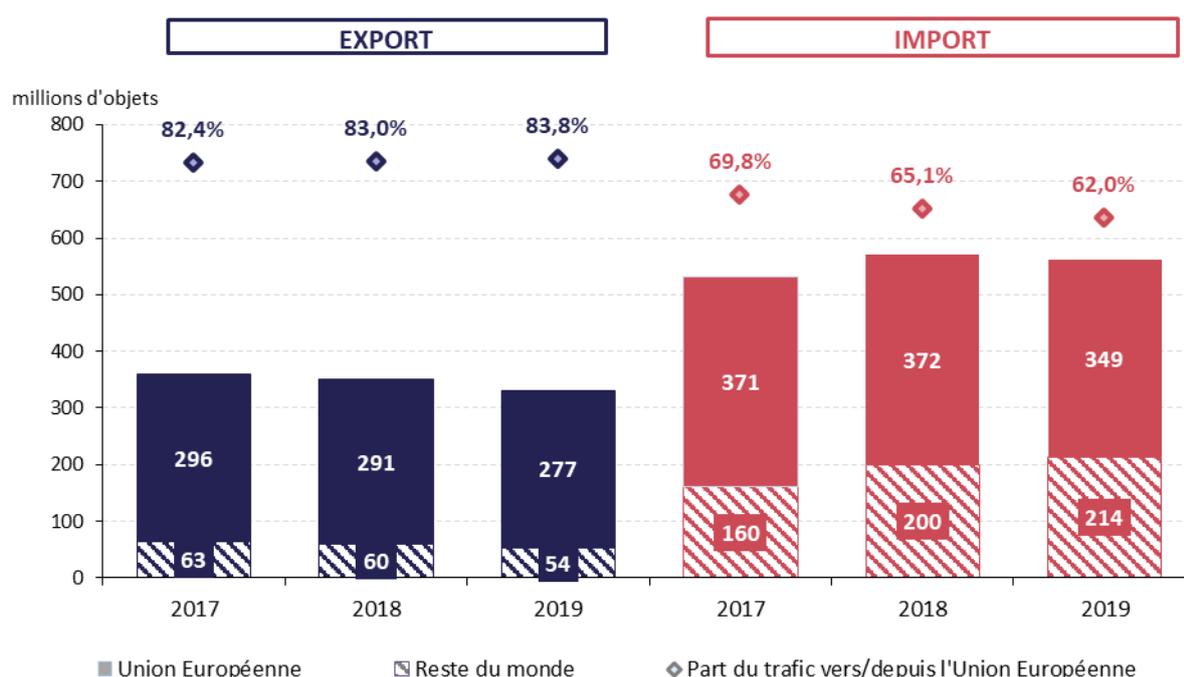
Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

*Inclut les envois de correspondance, les envois remis contre signature, la presse et l'ensemble des colis

b) La répartition des flux par zones géographiques

La majorité du trafic postal international est à destination ou provient de l'Union Européenne⁴. Néanmoins, ces dernières années sont marquées par des évolutions contrastées selon que les objets soient exportés ou importés. S'agissant des flux exportés, la part du trafic destiné aux pays de l'Union européenne évolue peu et reste supérieure à 80%. En revanche, si la part des objets importés en provenance des pays de l'Union Européenne reste majoritaire, elle diminue chaque année et représente, en 2019, un peu plus de six objets importés sur dix. Le recul de 4,7 points observé en 2018 s'expliquait principalement par l'augmentation du e-commerce en provenance des pays hors Union européenne et principalement des pays d'Asie. Cette tendance s'affaiblit en 2019.

Répartition des volumes par destination



3.2. Focus sur l'export

Le nombre d'objets exportés, quel que soit le type d'envoi (courrier, presse, colis), s'élève à 330 millions en 2019. La contraction de ces flux est près de trois fois plus forte en 2019 (-5,6% en un an) qu'en 2018 (-2,0%). Ce recul accru provient majoritairement de la baisse plus intense des flux de correspondance hors publicité adressée (-12,3% en un an en 2019). Ce type d'envoi, qui était encore majoritaire en 2016, représente, en 2019, 35% du nombre total d'objets exportés, en baisse de 3 points en un an.

Malgré un recul significatif (-4,9% en un an en 2019), après deux années de quasi stabilité, le flux de publicité adressée à l'export reste majoritaire. Dans l'ensemble des objets adressés à l'export, seul le nombre de colis exportés progresse (+5,7% en un an en 2019), mais à un rythme près de deux fois inférieur à celui de 2018.

⁴ Les flux de la zone 1 dite « Union Européenne » couvrent les pays de l'UE ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, Saint-Marin, la Suisse et le Vatican.

Le revenu du marché export se stabilise en 2019 (-0,4% en un an), après une année de croissance significative (+3,4% en un an en 2018). L'évolution du revenu généré par l'export d'objets adressés provient en grande majorité de celui du colis, qui représente 80% de l'ensemble des revenus exportés. Ce dernier progresse légèrement en 2019 (+0,8% en un an, contre +5,4% en 2018). Si les colis ne représentent qu'une faible proportion des volumes exportés (21,3%), ce sont des envois à forte valeur ajoutée (17,3€ HT par envoi en 2019). Les revenus des flux de correspondance hors publicité adressée baissent pour la deuxième année consécutive (-4,3% en 2019) après deux années de stabilité. Cette contraction, moindre par rapport aux volumes associés, s'explique par les augmentations tarifaires intervenues sur ce segment de marché, permettant ainsi de compenser partiellement la baisse des volumes de correspondances export.

Export - Volumes <i>en millions d'objets</i>	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Envois de correspondance	280	292	282	270	247	-8,5%
publicité adressée	113	135	135	136	130	-4,9%
hors publicité adressée	167	157	148	134	117	-12,3%
Presse	17	15	15	14	13	-2,3%
Colis*	nd	nd	61	67	71	5,7%
Total Export	nd	nd	358	351	331	-5,6%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* Colis ordinaires, colis express et petits paquets

Export - Revenus <i>en millions d'euros HT</i>	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Envois de correspondance	303	305	306	295	279	-5,3%
publicité adressée	59	62	61	62	56	-9,1%
hors publicité adressée	244	243	245	233	223	-4,3%
Presse	18	18	17	17	16	-2,2%
Colis*	nd	nd	1 153	1 215	1 225	0,8%
Total Export	nd	nd	1 477	1 526	1 521	-0,4%

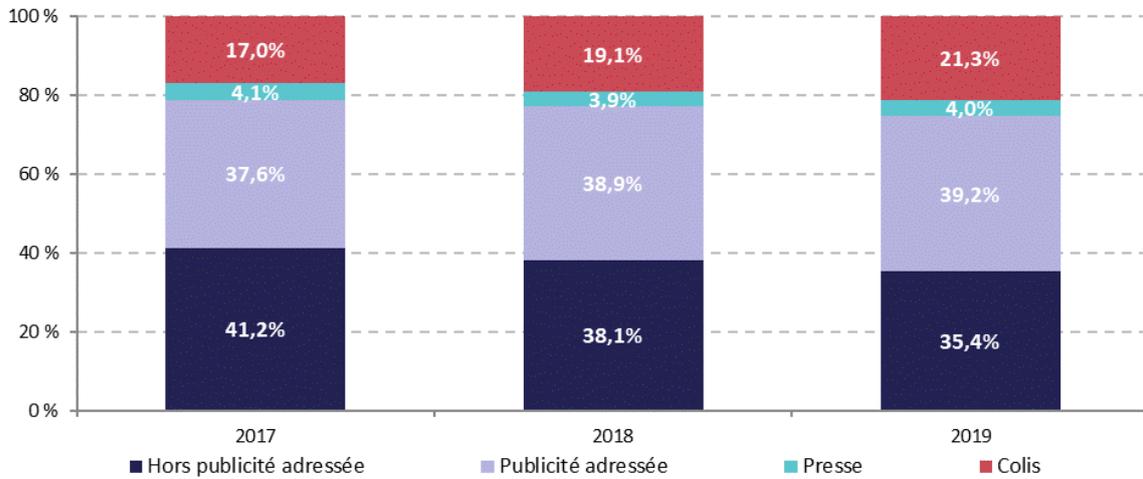
Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* Colis ordinaires, colis express et petits paquets

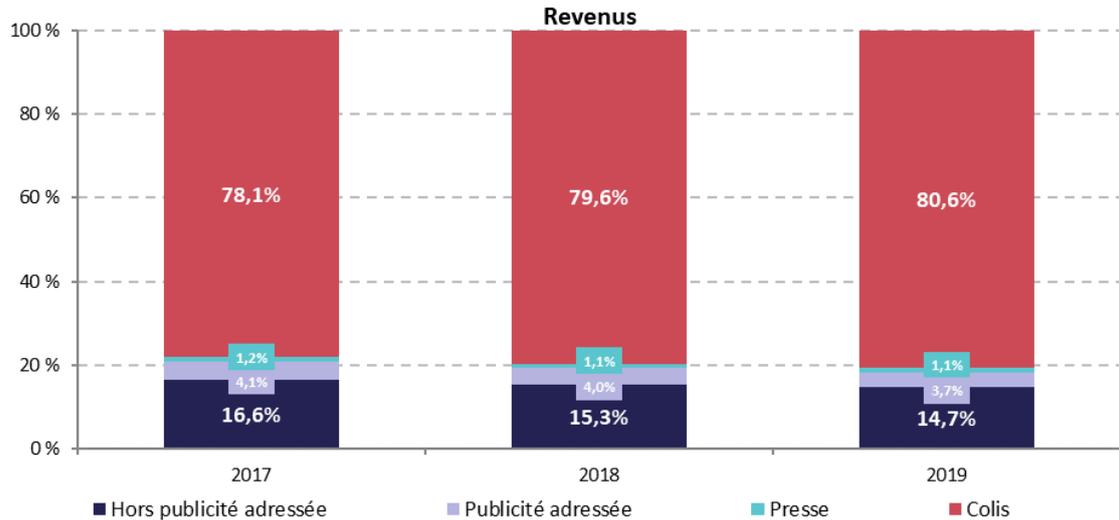
En termes de répartition, les envois de correspondance (y compris publicité adressée) dominent largement en volume (75% du trafic total en 2019, -2 points en un an). En revanche, du fait de la forte diminution du trafic de correspondance hors publicité adressée, la part des envois de publicité adressée progresse chaque année, et surpasse le courrier hors marketing direct depuis 2018 (39,2% du trafic total en 2019). La proportion de colis dans le trafic total croît de 2 points et représente, en 2019, plus de deux objets exportés sur dix (21,3% du trafic total).

Les revenus du marché export sont très fortement dominés par les envois de colis qui représentent 80,6% des revenus totaux, en augmentation de 1 point en un an. En contrepartie, la part des envois de correspondance diminue de -1 point en un an et ne représente plus que 18,3% des revenus totaux d'export.

Répartition des envois export (correspondance, presse et colis) Volumes



Répartition des envois export (correspondance, presse et colis) Revenus



3.3. Focus sur l'import

Le nombre d'objets importés en France se rétracte en 2019 (-1,5%), après une année 2018 de croissance élevée (+7,5%). En 2018, la croissance était portée par celle des flux de colis (+20,0% en un an), majoritaires dans le nombre total d'objets importés. En 2019, le nombre de colis continue d'augmenter, mais à un rythme contenu (+2,3% en un an).

En outre, la contraction des volumes de correspondance importés entamée en 2014 se poursuit en 2019 (-6,9% en un an) à un rythme sensiblement supérieur à celui de l'année précédente. Cette contraction touche tous les types de courrier (publicité adressée et autres envois de correspondance).

A l'instar du volume, la croissance du revenu de l'import est contenue par rapport à 2018 (+1,3% en 2019, contre +24% environ en 2018) en raison de la faible croissance du revenu des colis (+0,8% en un an, contre +26,6% en 2018), la part des colis représentant 91% du revenu total des objets importés. Par ailleurs, alors que les flux d'envoi de correspondance importés reculent significativement, le revenu associé progresse de +6,5% en un an. Cette croissance s'explique par l'augmentation, supérieure à 15% en 2019, du revenu de la correspondance importée hors publicité adressée en raison de hausses tarifaires liées à des accords internationaux.

Import - Volumes en millions d'objets	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Envois de correspondance (y compris remis contre signature)	324	305	254	239	223	-6,9%
publicité adressée	129	128	115	108	97	-9,9%
hors publicité adressée	195	177	139	131	126	-4,4%
Presse	5	5	5	5	4	-14,6%
Colis*	nd	nd	273	327	336	2,6%
Total Import	nd	nd	532	571	563	-1,5%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

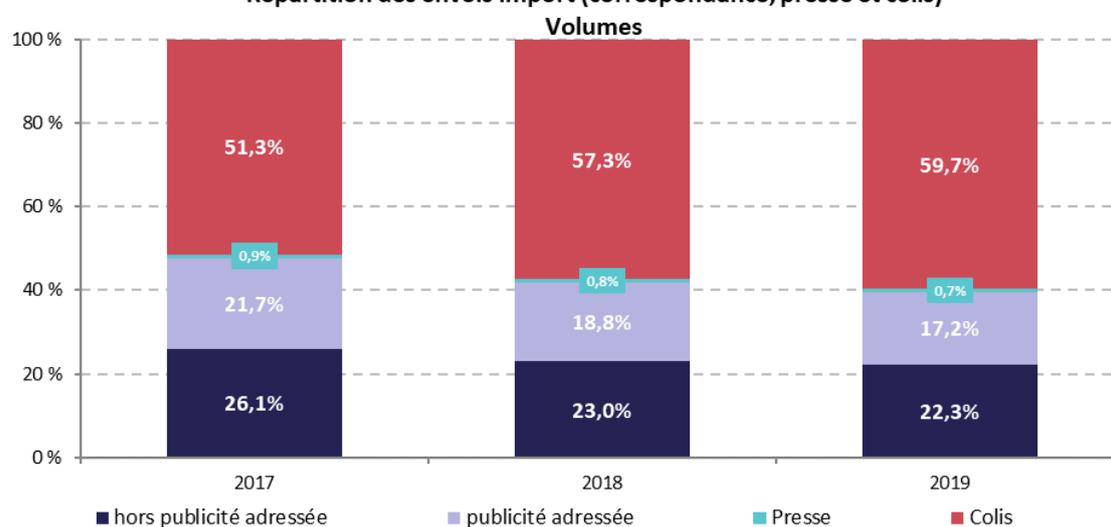
* Colis ordinaires, colis express et petits paquets

Import - Revenus en millions d'euros HT	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Envois de correspondance (y compris remis contre signature)	166	141	119	119	126	6,5%
publicité adressée	55	54	49	44	40	-9,6%
hors publicité adressée	111	86	70	74	86	16,2%
Presse	4	3	3	4	3	-7,2%
Colis*	nd	nd	995	1 260	1 270	0,8%
Total Import	nd	nd	1 117	1 382	1 399	1,3%

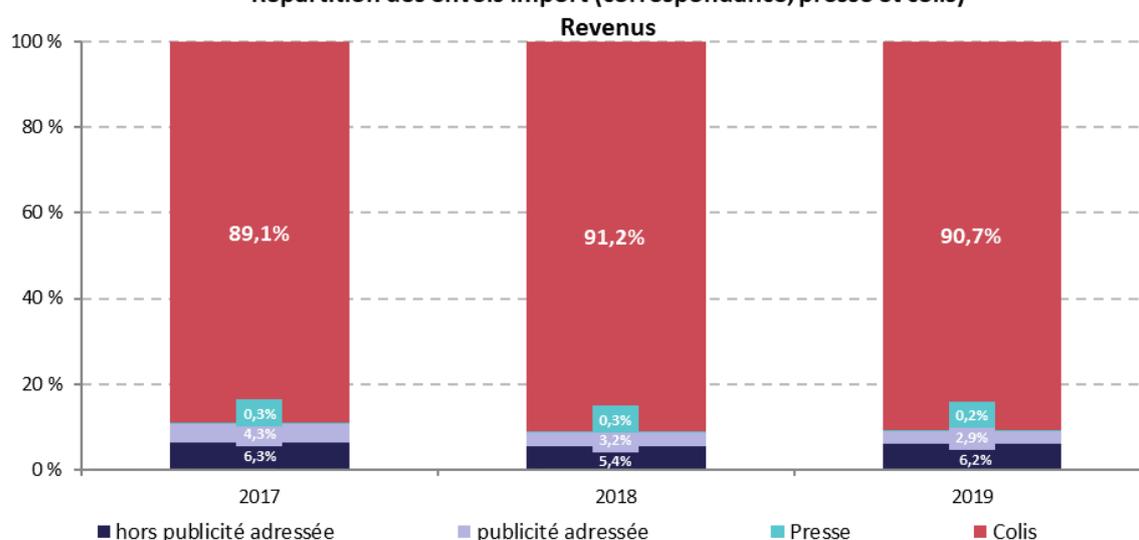
Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* Colis ordinaires, colis express et petits paquets

Répartition des envois import (correspondance, presse et colis)



Répartition des envois import (correspondance, presse et colis)



4. La presse

Depuis dix ans, les flux de presse distribués aux abonnés diminuent au rythme d'environ 4% en moyenne par an. Ces trois dernières années, le recul, plus rapide, s'établit entre 5% et -6% par an. En 2019, 1,8 milliards de titres en 2019 ont été distribués aux abonnés (-5,8% en un an).

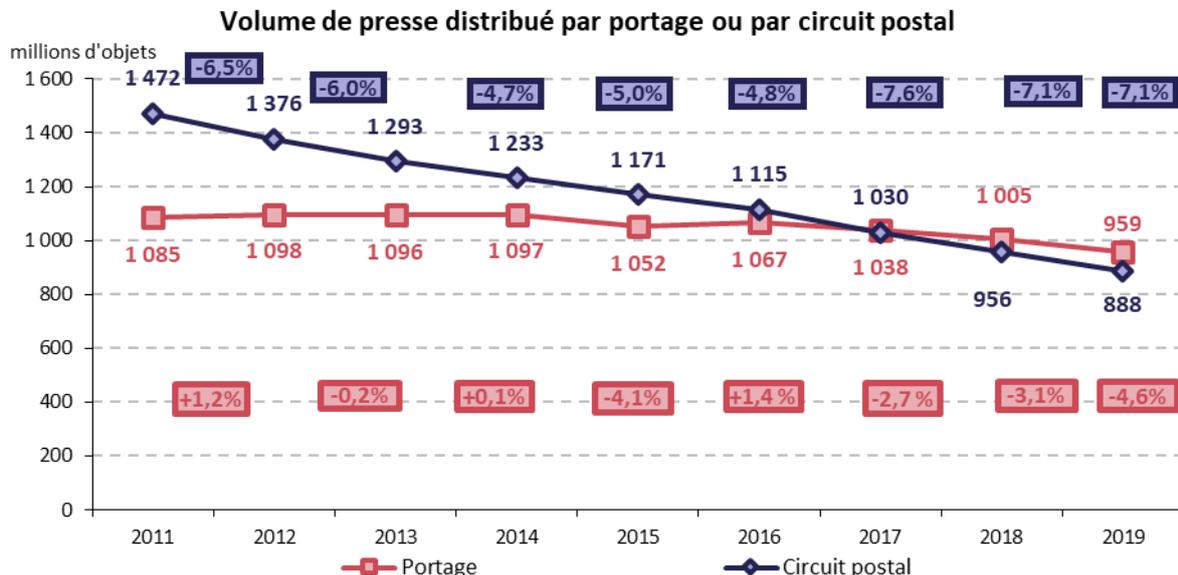
Au sein des flux de presse distribués aux abonnés, le trafic distribué par circuit postal est celui qui recule le plus rapidement, à un rythme de -7% environ par an depuis trois ans.

En revanche, la contraction du portage de presse, majoritaire depuis trois ans, s'intensifie en 2019 (-4,6% en un an), après deux années de repli d'environ -3%. Ce recul s'inscrit dans un contexte plus large de baisse des volumes de la presse payée. Ainsi, l'Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias (APCM) indique, dans son observatoire 2020, que le nombre de titres vendus a reculé de -3,6% en 2019. Dans cet ensemble, la proportion de titres distribués par circuit postal ou par portage s'élève encore à 50%. En outre, la distribution de presse aux abonnés, est impactée, à l'instar de la vente au numéro, par la diffusion de la presse numérique. Selon l'APCM, la presse numérique représente 9% de l'ensemble de la presse payée, en croissance de 2 points en un an.

Presse - Volumes en millions d'objets	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Circuit postal	1 171	1 115	1 030	956	888	-7,1%
Portage*	1 052	1 067	1 038	1 005	959	-4,6%
Distribution totale de la presse aux abonnés	2 223	2 182	2 067	1 962	1 847	-5,8%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

* Source : ACPM, Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias – Portage de presse payante grand public

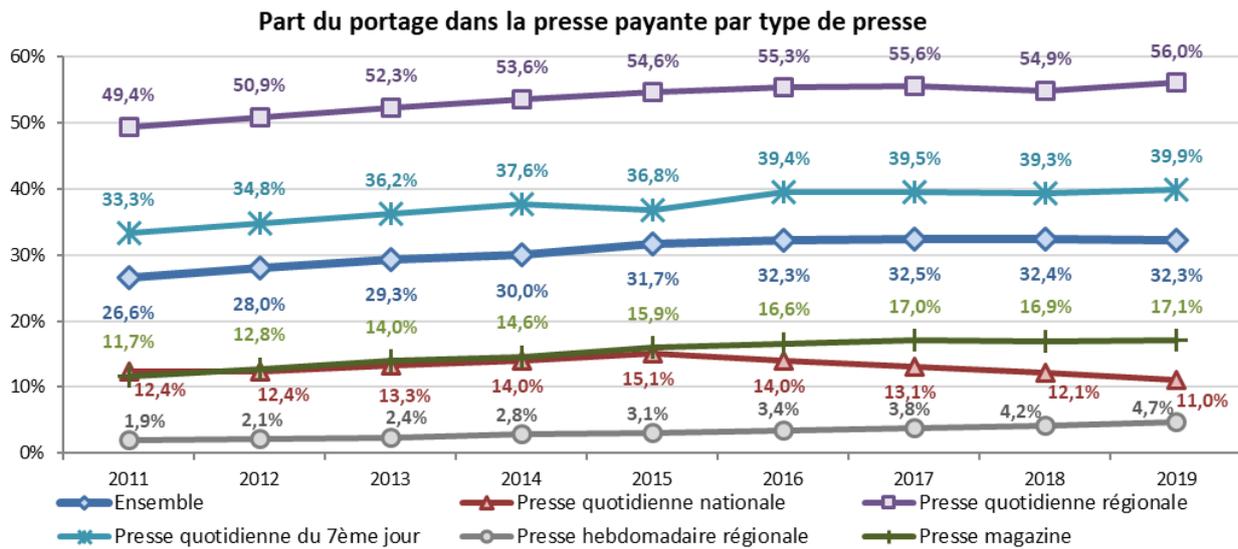


4.1. La presse distribuée par portage

L'Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias (ACPM) publie chaque année la part du portage dans la diffusion de presse payante par type de presse. Elle ne peut pas être comparée à la part du portage dans la distribution de presse aux abonnés. En effet, les chiffres de l'ACPM concernent la

diffusion globale de presse et non la distribution aux seuls abonnés, et incluent donc la vente de titres de presse hors abonnement (dépositaires de presse, librairies, bibliothèques de gare, etc.) qui représente près de la moitié de la diffusion de presse.

La part du portage dans la diffusion de presse se stabilise pour la quasi-totalité des types de presse payante. Deux d'entre eux font figure d'exception : la presse quotidienne régionale pour laquelle la proportion de numéros portés augmente de 1,1 point en un an après la baisse exceptionnelle de 2018 et la presse quotidienne nationale, dont le taux de titres portés s'élevait à 15% en 2015, qui n'a de cessé de diminuer depuis (-1 point par an chaque année) et s'élève, en 2019, à 11%.

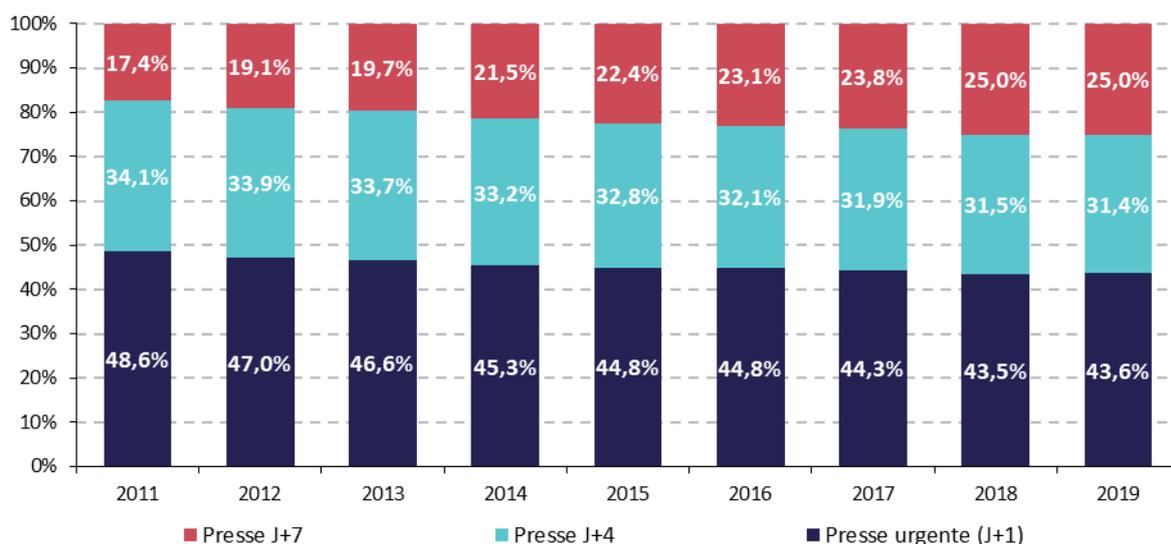


Source : ACPM, Observatoire de la presse et des médias 2019

4.2. La presse distribuée par circuit postal

Depuis 2015, les volumes de presse distribués par circuit postal diminuent, quel que soit le niveau d'urgence, et à un rythme sensiblement identique en 2019, de 7% environ pour chacune des catégories. En conséquence, la proportion des flux par niveau d'urgence reste pratiquement identique par rapport à 2018. Le taux de presse urgente reste largement prépondérant, avec 43,6% des flux distribués par circuit postal, tandis que la proportion de titres distribués en J+7 représente un quart du trafic de la presse distribuée par circuit postal.

Répartition de la presse distribuée par circuit postal selon l'urgence



Depuis plus de dix ans, le revenu provenant de la distribution de la presse par circuit postal diminue et cette tendance se poursuit en 2019 (-6,1% en un an). Cette contraction provient d'une part du revenu de l'activité presse des opérateurs, en baisse de -5,7% en 2019. D'autre part, la contribution annuelle de l'Etat⁵ diminue également pour la deuxième année consécutive après une légère progression en 2017.

Presse - Revenus en millions d'euros HT

	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Chiffre d'affaires "Presse"	432	410	393	375	354	-5,7%
Contribution provisionnelle de l'Etat*	130	119	121	112	104	-7,3%
Total	562	529	514	487	457	-6,1%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

*Source : Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique

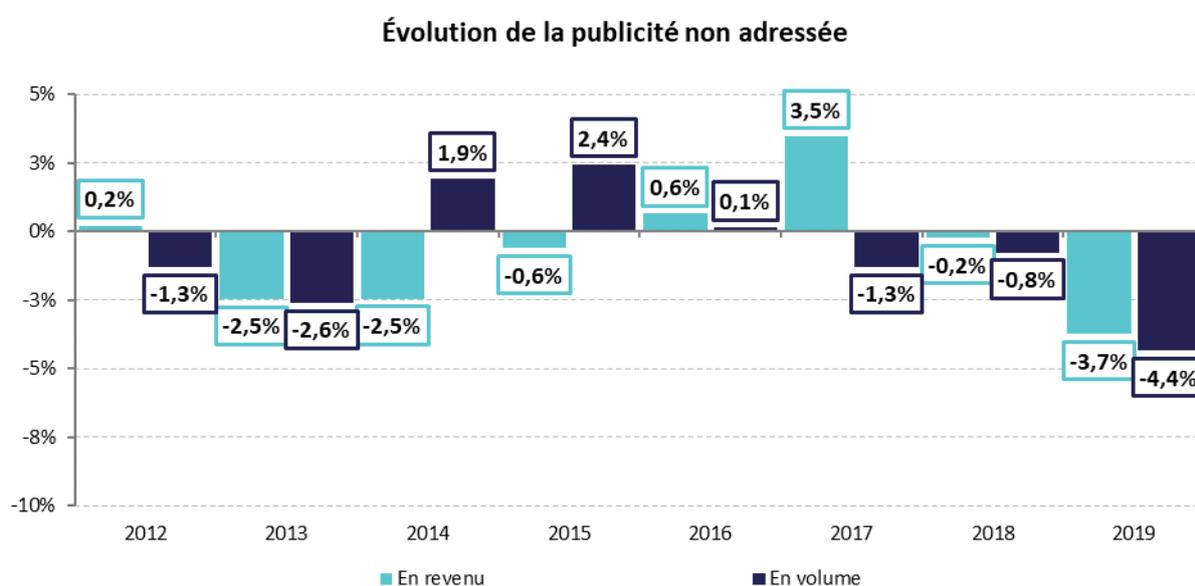
⁵ <https://www.entreprises.gouv.fr/services/service-postal/mission-du-transport-et-de-la-distribution-de-la-presse>

5. La publicité non adressée

Depuis trois ans, le marché de la publicité non adressée connaît en volume une tendance baissière qui s'accélère en 2019 (-4,4% en un an contre environ -1% par an en 2017 et 2018), portant le nombre d'objets distribués à 20,2 milliards en 2019. Le revenu afférent diminue dans une proportion similaire (-3,7%) et représente 671 millions d'euros en 2019, soit un niveau identique à celui de l'année 2015. Ce segment génère une volumétrie importante, mais à faible valeur ajoutée : le revenu moyen par envoi est stable et s'élève à environ 3 centimes d'euros HT depuis 2005.

Publicité non adressée	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Volume en millions d'objets	21 537	21 565	21 285	21 121	20 201	-4,4%
Revenus en millions d'euros HT	671	676	699	697	671	-3,7%

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales



Partie 2 – Investissements et emploi des activités postales

Evolution du périmètre de comptabilisation des emplois et investissements

Le règlement n°2018/644 du Parlement européen a donné de nouvelles compétences aux Etats membres. En particulier, il permet la collecte d'informations à caractère statistique auprès des opérateurs de colis lorsque ceux-ci emploient au moins 50 salariés ou qu'ils sont présents dans plus d'un Etat-membre. En conséquence, le champ des indicateurs d'investissements et d'emploi a évolué. Ils sont présentés ci-après sur l'ancien périmètre, c'est-à-dire le seul périmètre des opérateurs autorisé jusqu'en 2018, et sur le nouveau périmètre (opérateurs autorisés et opérateurs de colis) à partir de 2017.

1. Les investissements

Les investissements réalisés par les opérateurs postaux autorisés par l'Arcep et par les opérateurs de colis⁶ s'élèvent à 822 millions d'euros en 2019, en croissance de 7,8% un an

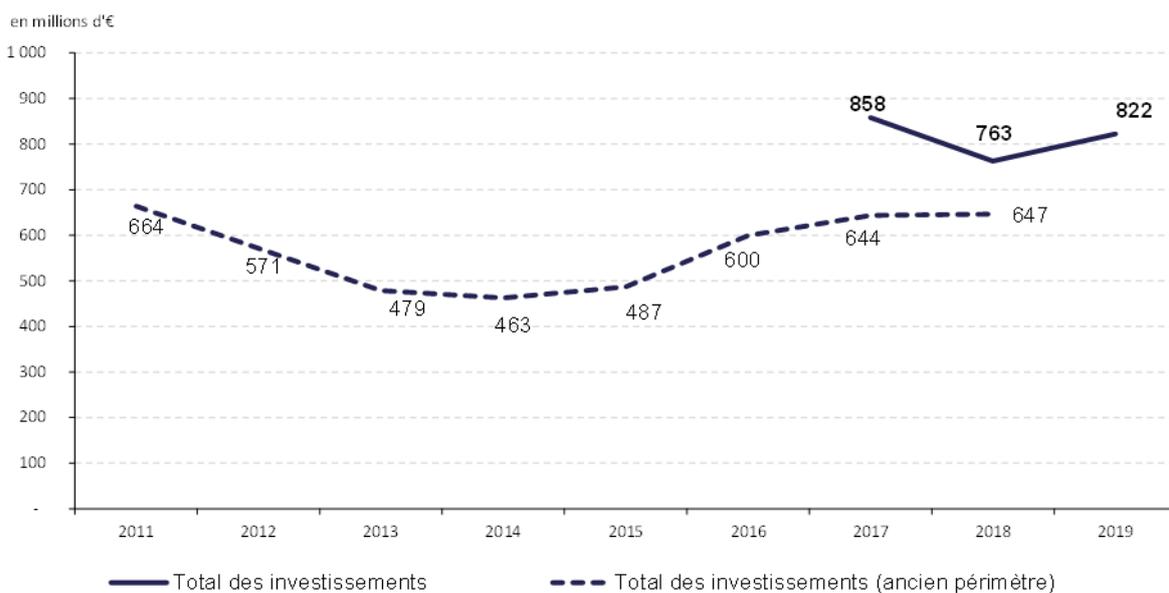
L'augmentation des investissements (+60 millions d'euros en un an) se répartit de manière équilibrée entre investissements corporels, avec une hausse de +7,6% en un an (infrastructures, équipements, machines de tri, bâtiments, etc.) et investissements incorporels, avec une hausse de +8,6% en un an (brevets, licences, logiciels, etc.). La part des investissements corporels est stable et représente plus de 76% des investissements totaux.

Investissements liés aux activités postales des opérateurs autorisés et aux activités de colis <i>En millions d'euros</i>	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Investissements corporels			683	586	631	7,6%
Investissements incorporels			175	176	192	8,6%
Total des investissements			858	763	822	7,8%
<i>Total des investissements (ancien périmètre)</i>	487	600	644	647		

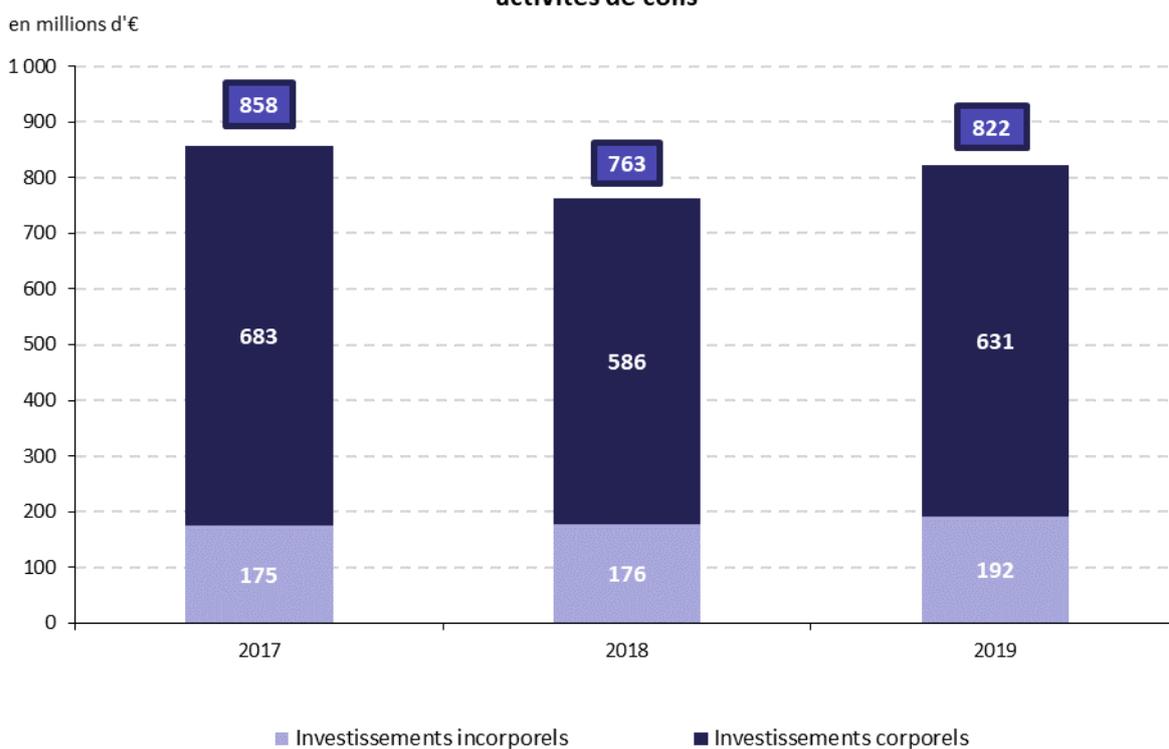
Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales

⁶ Les investissements comptabilisés ici sont ceux des opérateurs autorisés par l'Arcep en fin d'année, de leurs filiales en France qui réalisent des investissements dans des activités postales et des opérateurs de colis. Par exemple, les investissements immobiliers du groupe La Poste sont réalisés par Poste Immo, filiale à 100 %. Poste Immo gère les investissements en infrastructure de sa maison mère (renfort de ses centres de tri et rénovation des bureaux de poste, modernisation de l'appareil de production) ainsi que la gestion de son patrimoine immobilier. Ils couvrent ainsi les activités de prestations postales et de colis, en excluant la publicité non adressée et le routage.

Investissements liés aux activités postales des opérateurs autorisés et aux activités de colis



Investissements liés aux activités postales des opérateurs autorisés et aux activités de colis



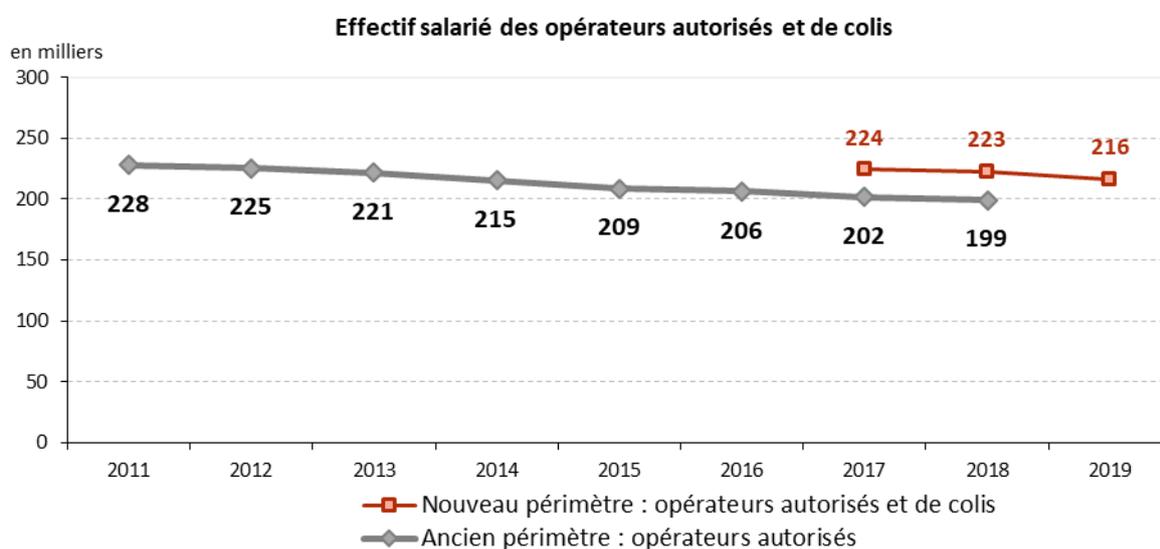
2. L'emploi

Le nombre d'emplois des opérateurs autorisés et de colis s'élève, au 31 décembre 2019, à 216 000. L'année 2019 est marquée par un recul de 6 000 emplois contre 1 000 emplois perdus en 2018.

Entre 2010 et 2018, l'effectif salarié des seuls opérateurs autorisés a diminué d'environ 30 000.

Emplois liés aux activités postales et de colis des opérateurs en milliers	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Nombre d'emploi : nouveau périmètre (opérateurs autorisés et de colis)			224	223	216	-2,8%
Nombre d'emploi : ancien périmètre (opérateurs autorisés)	209	206	202	199		

Source : Arcep, Observatoire statistique des activités postales



Comptabilisation du nombre d'emplois

A partir de 2017, Le nombre d'emplois considéré ici correspond au nombre de personnes physiques employées par les opérateurs pour leurs prestations postales et d'acheminement de colis, c'est-à-dire en excluant les activités de publicité non adressée de routage.

Les salariés de la Banque Postale, filiale du groupe La Poste, ainsi que ceux des services financiers de La Poste maison-mère, employés uniquement à des activités non postales, sont exclus.

Sont également exclus les personnels des agences ou relais partenaires auxquels les opérateurs délèguent certaines de leurs prestations.

Les salariés dont l'activité n'est consacrée que pour partie aux prestations postales et de colis, en particulier les guichetiers (leur activité est partagée entre des services liés aux prestations postales - affranchissement d'envois de correspondance ou de colis par exemple - et d'autres services pour le compte de filiales comme La Banque Postale), sont comptabilisés pleinement et non au prorata du temps passé sur des activités postales.

Annexe : définitions des différents segments de marché

Constitue un envoi postal tout objet destiné à être remis à l'adresse indiquée sur l'objet lui-même ou sur son conditionnement et présenté dans la forme définitive dans laquelle il doit être acheminé. Outre les envois de correspondance, sont notamment considérés comme des envois postaux les livres, les journaux, les périodiques et les colis postaux contenant de la marchandise avec ou sans valeur commerciale.

1.1. Envois de correspondance

L'envoi de correspondance est un envoi postal ne dépassant pas deux kilogrammes. Les envois postaux adressés tels que les livres, catalogues, journaux ou périodiques ne font pas partie des envois de correspondance. Le publipostage (publicité adressée ou marketing direct) est un envoi de correspondance.

1.1.1. Envois remis contre signature

Ces envois peuvent correspondre aux envois recommandés et aux envois à valeur déclarée. L'envoi recommandé est un service consistant à garantir forfaitairement contre les risques de perte, vol ou détérioration et fournissant à l'expéditeur, le cas échéant à sa demande, une preuve du dépôt de l'envoi postal et / ou sa remise au destinataire. L'envoi à valeur déclarée est un service consistant à assurer l'envoi postal à concurrence de la valeur déclarée par l'expéditeur en cas de perte, vol ou détérioration.

1.1.2. Export

Le segment du courrier international (envois de correspondance) sortant est ouvert à la concurrence pour toutes tranches de poids. Les opérateurs sont pour la plupart des filiales des postes européennes.

1.2. Colis

Le marché des colis regroupe deux segments : celui du colis hors express et celui du colis express. Les délais d'acheminement constituent le premier critère de distinction entre ces deux premiers segments : ils sont généralement supérieurs à un jour pour le colis hors express (J+2 à J+5) et égaux ou inférieurs à un jour pour l'express (J+1). L'identité des expéditeurs et des récepteurs de colis constitue le second critère. Le colis hors express concerne majoritairement les échanges entreprises-consommateurs ou entre particuliers alors que l'express répond davantage aux besoins interentreprises (délais courts, logistique adaptée). La distinction entre ces deux segments s'avère toutefois de plus en plus difficile à établir, les opérateurs proposant des produits de plus en plus convergents.

1.2.1. Colis hors express

Il s'agit de la livraison à domicile et en points de retrait des colis de 0 à 30kg. Ce marché est complètement ouvert à la concurrence mais partiellement régulé : le service universel garantit qu'une offre de colis jusqu'à 20kg en envoi ordinaire ou en recommandé soit disponible au public à l'unité sur tout le territoire. Outre La Poste, d'autres acteurs tels que Colis Privé ou les filiales de distribution des groupes de vente à distance (Mondial Relay) sont également présents sur le marché et procèdent à des livraisons à domicile. Leurs clients sont avant tout des acteurs de la Vente à Distance (VAD). Cette catégorie inclut les colis ordinaires, les colis remis contre signature et les colis contenant des petits

objets ou petits paquets, définis comme des envois postaux destinés à contenir principalement des marchandises, ne dépassant pas 2kg, dont le traitement est au moins partiellement mutualisé avec le traitement des envois de correspondance.

1.2.2. Colis express

L'express correspond à la livraison d'objets et de plis dans des délais garantis, du seuil de la porte de l'expéditeur jusqu'à celui du destinataire. Deux catégories d'acteurs se concurrencent sur les différents segments du marché express colis légers de moins de 30 kg : les filiales de groupes postaux, qu'elles soient françaises (Chronopost, DPD) ou étrangères.

D'autres sociétés issues du transport routier sont également présentes mais l'express tous poids et la messagerie constituent leur cœur de marché.

1.3. Distribution de la presse aux abonnés

1.3.1. Circuit postal

La presse écrite est l'ensemble des quotidiens et des publications périodiques diffusant une information générale, judiciaire ou technique, inscrits à la commission paritaire des papiers de presse. La Poste offre une prestation de distribution au titre du « service public de transport et de distribution de presse » et une prestation au titre du « service universel postal ». Les distributions gratuites de presse écrite sont exclues du champ de l'enquête ; seule la presse payante distribuée aux abonnés est prise en compte.

1.3.2. Portage de presse

Il s'agit du deuxième canal de distribution qui s'ajoute à celui de La Poste. Certains éditeurs de presse ont créé leur propre réseau de distribution (sur liste d'abonnés). Les distributions gratuites de presse écrite sont exclues du champ de la publication.

1.4. Publicité non adressée

Ce marché correspond à la distribution des messages sans référence personnelle, sans adresse et sans nom. Ces plis ne nécessitent ni collecte, ni tournée quotidienne de distribution.